

A Lucerne, une suite au palace pour les assassins de Dulcie September

Jean-Philippe Ceppi

Le Temps.ch, 22 juillet 1998

Il y a dix ans était assassinée à Paris Dulcie September, représentante de l'ANC pour la Suisse. Dirk Stoffberg, un agent sud-africain, a participé à cette opération avant d'être abattu à son tour. La police fédérale connaissait ses états de service mais l'a laissé filer

Deux coups secs tirés d'un calibre 22 long rifle, muni d'un silencieux. Deux hommes tapis dans l'ombre qui se volatilisent dès la chute du corps sur le palier. Nous sommes au petit matin du 29 mars 1988, à Paris, rue des Petites-Ecuries, au quatrième étage. Dulcie September, une métisse originaire du Cap, vient de s'écrouler sur le seuil de son bureau, la représentation du Congrès national africain (ANC) pour la France, la Suisse et le Luxembourg. Dulcie vient de rentrer de Suisse où ses amis du mouvement anti-apartheid (MAAS) l'ont reçue en février, quelques jours avant

sa mort. La police fédérale, qui note soigneusement les faits et gestes des militants anti-apartheid, ne manquera d'ailleurs pas de faire une fiche, le 13 novembre 1986, sur la préparation de cette visite. Elle sera beaucoup moins curieuse, on le verra, sur les allées et venues en Suisse des assassins de Dulcie. Le faire-part de décès de l'ambassadrice de Nelson Mandela, que le MAAS adresse le lendemain aux quotidiens romands, mentionne « l'acte terroriste des agents du gouvernement sud-africain sur sol européen », une accusation que seul Le Courrier aura le courage de publier telle quelle.

Juin 1993. Assis au comptoir d'un bar proche du barrage de « Haartebest », dans les environs de Pretoria, le Sud-Africain Dirk Stoffberg, un bouledogue costaud à la peau rongée par le soleil, en est à son douzième whisky. Stoffberg a un tel tempérament qu'il lui arrive de sortir en

trombe au milieu de la brousse et de tirer des coups de feu au hasard. Ses sept femmes se souviennent des coups encaissés lors de ses crises d'hystérie et des objets du ménage fracassés contre les murs. Soudain, au journaliste Jacques Pauw qui est assis en face de lui et qui a su gagner sa confiance après des mois d'approche, Stoffberg lâche le morceau : « J'ai payé 20 000 livres chacun des assassins de September. » Il raconte au journaliste les détails de l'assassinat en le sommant de ne rien en publier.

Quelques mois après ces confessions, au petit matin du 20 juillet 1994, Dirk Stoffberg et sa femme Suzanne sont abattus de quatre coups de feu tirés par un gang contre leur luxueuse villa. Jacques Pauw peut consigner dans l'ouvrage qu'il vient de publier* son entretien avec lui et lever – en partie – le voile sur le mystère Dulcie September.

Hôtel National, suite 636

Le Mouvement anti-apartheid avait vu juste : Stoffberg a rejoint les services secrets sud-africains en 1981. En octobre 1987, il est envoyé en mission pour leur compte en Europe, à Francfort. Il est chargé par ses supérieurs de dresser une liste des cadres de l'ANC et de leurs relations

bancaires. Déjà actif dans le trafic d'armes et de matières dangereuses, Stoffberg a rejoint le « Groupe Adler », un gang de criminels internationaux à la gâchette facile, qui loue à l'occasion les services de tueurs à gages. Les services sud-africains ont parfois recours au « Groupe Adler », qui « dispose d'un compte au Crédit Suisse pour payer ses informateurs ». « Nous utilisons également l'Union de Banques Suisses et plusieurs sociétés-écrans », dit-il. L'une de ces sociétés, « Teiger Handel AG », a même pignon sur rue à Saint-Gall.

Le jour de l'élimination de Dulcie, Stoffberg n'est pas à Francfort mais à Londres où il reçoit le commando de tueurs qu'il est chargé de rémunérer, deux ex-légionnaires recrutés par le « Groupe Adler ». « Pourquoi l'avez-vous tué ? » lui demande Jacques Pauw. « Parce que c'était trop simple. C'était une cible facile. Nous savions où elle vivait, où elle travaillait, quels étaient ses mouvements. Il n'y avait pas de raison particulière. Je ne savais même pas qui elle était. Ce n'est pas moi non plus qui ai décidé de la tuer. Ma mission était simplement de payer les tueurs. » Dulcie avait, semble-t-il, mis le doigt sur les réseaux d'armes qui alimentaient le régime d'apartheid, en violation de l'embargo international. Elle devait être éliminée avant de parler.

La suite est la chronique d'une longue errance policière, d'une trou-

blante incapacité des enquêteurs à confondre Stoffberg et ses acolytes. Au lendemain de l'attentat, pourtant, son nom est cité par la presse française et la télévision allemande, qui bénéficient d'une fuite des services français. Stoffberg doit se mettre au vert et c'est à Lucerne qu'il prend la poudre d'escampette. Il y pose ses valises le 15 août 1988, et loue à l'Hôtel National une suite à 1200 francs la nuit, la 636. Il l'occupera jusqu'au 15 avril 1989 avant de disparaître une nouvelle fois dans la nature.

A Lucerne, il monte également une société, « Atlantic Bankers Corporation », qui se vante de représenter un groupe américain. Informé par les milieux proches de l'ANC, le conseiller national Paul Rechsteiner (PS/SG) tente alors de remuer ciel et terre pour faire la lumière sur d'éventuelles complicités suisses. Dans une lettre datée du 22 mars 1989 adressée à la police fédérale, il fait état d'une grave accusation : les services de renseignement intérieurs suisses auraient été informés à l'avance des préparatifs d'assassinat contre September. D'où tient-il ces informations ? Du bureau de l'ANC à Londres, qui dispose lui aussi de son réseau et qui a averti depuis longtemps ses amis en Suisse que des escadrons de la mort ont pris les routes de l'Europe. Les Suisses, ont-ils appris, auraient transmis leur tuyau à leurs collègues français. Ils auraient aussi discrètement

averti l'ambassade d'Afrique du Sud à Berne – la seule dans toute l'Europe à être encore autorisée à entretenir un attaché militaire – qu'ils ne toléreraient pas qu'une opération soit menée sur sol suisse. Des informations qui auraient pu sauver la vie de Dulcie September, mais qui ne lui auront jamais été transmises.

Au consulat du Malawi à Genève

C'est Peter Huber lui-même, le chef de la police fédérale dégradé après l'affaire des fiches, qui répond au conseiller national. Jamais ses services n'ont eu connaissance de telles informations, jure-t-il. Quant à Stoffberg, il a été auditionné à Lucerne le 10 janvier 1989 par une juge d'instruction française « mais il n'y a aucun indice qui prouve qu'il est impliqué dans ce meurtre », écrit-il. Rechsteiner n'en reste pas là. Il continue à s'agiter comme un beau diable et obtient de la police fédérale qu'elle interroge à nouveau Stoffberg. Le 1er mai, nouvelle missive de Huber qui affirme ceci : « Suite à un interrogatoire de la police fédérale, Dirk Stoffberg a reconnu qu'il avait travaillé quelque temps pour les services de renseignement sud-africains. Mais nos recherches n'ont révélé aucun indice d'une activité contre la

Suisse ou ses intérêts, ni aucune activité criminelle. » Quelques jours plus tard, la police des étrangers de Lucerne communique au socialiste saint-gallois que peu après son interrogatoire avec les services de Peter Huber, Stoffberg a déposé une demande d'asile à Lucerne. Demande qu'il retire trois jours plus tard au poste de Chiasso (TI), par lequel il devait quitter provisoirement la Suisse avec la bénédiction des services fédéraux.

La vérité, Stoffberg lui-même l'a lâchée à Jacques Pauw. De fait, le réseau chargé d'exécuter Dulcie September était solidement implanté en Suisse. Peu avant l'opération, David Campbell Mitchell, un autre agent de Pretoria, s'installe à Genève où il partage un bureau avec le consulat du Malawi. Après le meurtre, Stoffberg retrouve Mitchell dans une cafétéria de l'aéroport Heathrow de Londres. L'agent de Genève remet à son partenaire de Lucerne une liste de noms et d'adresses de responsables de l'ANC en exil. « C'était la liste des prochaines cibles », reconnaît-il. Mais au moment où les deux hommes sont prêts à se séparer, ils sont brièvement arrêtés par Scotland Yard qui met la main sur le document. « Je leur ai dit que c'était les gens à qui je devais envoyer des cartes de Noël. Ils nous ont laissé filer. »

Malgré une interdiction d'entrée sur le territoire suisse, Dirk Stoffberg

ne rentrera en Afrique du Sud que cinq ans après le meurtre de Dulcie September. Il se rendra encore à de nombreuses reprises en Suisse, quand ses multiples trafics l'y conduiront. Il séjourne dans un discret chalet de montagne que possède Suzanne Tanzer, sa nouvelle femme, dans une station des Alpes. Le 25 avril 1991, il tente de quitter son refuge suisse et de traverser en voiture la frontière allemande sur le Rhin avec Suzanne. Dans le sac de la jeune femme, une liste de produits chimiques commandés par le colonel libyen Kadhafi au trafiquant sud-africain. Ils passent sans encombre la frontière suisse près de Constance, mais les Allemands les menottent aussitôt, sur la base d'un mandat d'arrêt d'Interpol. Dirk Stoffberg sera extradé aux Etats-Unis où il sera emprisonné durant huit mois pour trafic d'armes. Quelques mois après son retour en Afrique du Sud, il tombe sous les balles d'autres gangsters. Sa mort soudaine prive ainsi l'Afrique du Sud de Mandela du témoin-clé de la mort de sa courageuse ambassadrice.

* « Into the Heart of Darkness », Jacques Pauw, chez David Phillips, Londres, Décembre 1997.

Cet article est le troisième d'une série consacrée aux activités des escadrons de la mort sud-africains en Suisse

(LE TEMPS des 20 et 21 juillet).